



Liste
rouge
des vertébrés
terrestres de
Franche-Comté



FRANCHE-COMTÉ

Sonneur à ventre jaune // *Bombina variegata*

Statut

Assez commun en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Habitats	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
VU	NT	oui	Annexes II et IV	oui (en cortège)	3

Répartition et populations

Réputé en régression presque partout en France (vulnérable en Liste rouge nationale), il est difficile de dégager un statut évolutif pour cette espèce encore assez commune en Franche-Comté, mais à la démographie mal connue.

L'aire de répartition du Sonneur à ventre jaune couvre la majeure partie de la Franche-Comté en dehors des entités paysagères des Vosges Comtoises et du Jura plissé des grands Monts (frange sud-est du Jura). Il apparaît peu présent sur les plateaux calcaires de l'ouest de la Haute-Saône et dans les zones inondables des vallées du Doubs ou de la basse vallée de la Loue (Val d'Amour). Depuis le bilan fondé sur les prospections 1984-1999 à l'occasion de l'Atlas herpétologique, l'aire de distribution reste globalement équivalente. Ainsi, entre 2000 et 2010, il est connu sur 349 communes, soit environ 20% des communes franc-comtoises. Au vu de sa répartition, une importante part des stations est localisée hors des sites gérés. A noter que le Sonneur est une espèce cible au niveau européen, pour laquelle des actions spécifiques peuvent être mise en œuvre.

Le sonneur à ventre jaune fait l'objet de peu de suivis pluriannuels en région. Un suivi par Capture Marquage Recapture est réalisé sur l'Espace Naturel Sensible du marais de Saône (Doubs) ainsi que sur la petite population de la Réserve Naturelle Nationale du Ravin de Valbois (Doubs). Le Conseil général du Territoire de Belfort suit régulièrement les populations de l'ENS de Foussemagne. Certaines stations ou secteurs peuvent être suivis régulièrement par des observateurs réguliers, à l'exemple des agents du réseau herpétofaune de l'ONF. Sur la plupart des sites Natura 2000, les inventaires sont ponctuels et ne permettent pas de dégager de tendances démographiques pour les espèces. Certains sites feront l'objet prochainement d'actualisation de la connaissance des espèces d'amphibiens qui les peuplent.

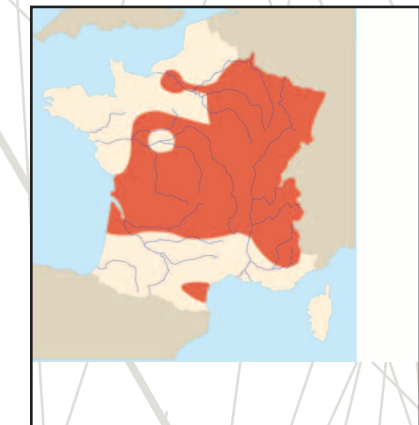
Habitat et écologie

L'habitat aquatique est utilisé durant la saison estivale, globalement d'avril en septembre. Le Sonneur à ventre jaune se reproduit dans de petits plans d'eau temporaires, bien ensoleillés et généralement pauvre en végétation. Il recherche des habitats pionniers, relativement préservés de pressions en termes de prédation et de concurrence d'autres espèces.

Le risque d'assèchement des sites de reproduction de petites tailles, parfois moins d'1 m², (gouilles, flaques, ornières, fossés, chablis inondés, mares temporaires, bras morts..) est considérable. Le Sonneur a su développer une stratégie adaptative en étalant sa période de reproduction de fin avril à août, fractionnant les pontes de la femelle dans différents sites de reproduction et par le développement rapide des têtards. Ce mode de reproduction

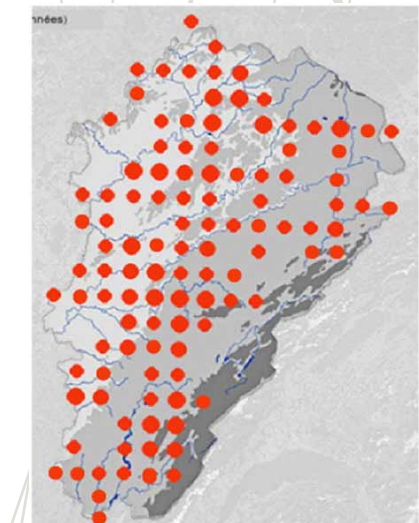


Sonneur à ventre jaune © Benoit Feuvrier



Répartition de l'espèce en France

Répartition du Sonneur à ventre jaune en Franche-Comté (2002-2011)





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté

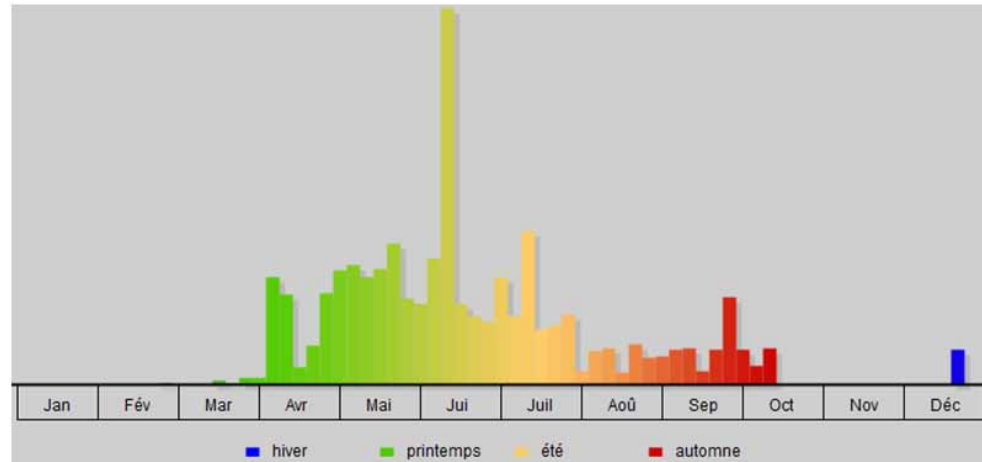


PRÉFET DE LA RÉGION FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Sonneur à ventre jaune // *Bombina variegata*



Phénologie du Sonneur à ventre jaune en Franche-Comté (2002-2011). Ce graphique représente les sommes des maxima des effectifs par pentade et par carré de 10km. L'axe vertical n'est pas indiqué car il n'a pas de signification.

est couplé à une longévité importante de l'espèce qui peut atteindre 15 ans voire davantage en milieu naturel et lui permet ainsi de supporter les années de sécheresse et de défaut de succès de reproduction.

En Franche-Comté, la grande majorité des stations connues sont forestières (à près de 80%) ou en lisière forestière, le plus souvent dans les ornières créées par les activités humaines. Les zones humides et points d'eau en secteur agricole, souvent à proximité de massifs forestiers, bosquets ou ripisylves bien développées des cours d'eau sont également utilisés. Le Sonneur est alors contacté dans les fossés, dépressions, mares, abreuvoirs en prairies, pelouse marneuse et parfois en culture. Les anciennes carrières, marnières ou gravières peuvent également constituer des milieux localement attractifs. Il est également fait mention d'observations ponctuelles sur affleurements marneux ou dalles calcaires. Les sources et abords calmes des cours d'eau (ruisseaux et vasques en bordure de rivière) correspondent à des habitats aquatiques naturels intéressants en Franche-Comté, particulièrement présents en Petite-Montagne et en vallée de la Bienne.

Des études récentes prouvent que l'espèce a des facultés de déplacement et de colonisation relativement importantes. Les jeunes sonneurs à ventre jaune peuvent notamment se déplacer sur de longues distances les deux, trois premières années après leur métamorphose (jusqu'à près de 4 km), ce qui met en exergue l'importance du maillage d'éléments structurants et humides à large échelle autour des sites de reproduction.

Menaces et priorités de conservation

En France, le crapaud sonneur est en régression. Si les causes de ce déclin ne sont pas toutes clairement identifiées, l'évolution des paysages et des pratiques, affectant de nombreuses espèces d'amphibiens, en fait partie. Ces éléments englobent la destruction des habitats, le drainage des zones humides, l'impact des travaux forestiers et agricoles (écrasement des individus), l'empierrement des chemins, les pollutions (fertilisants et pesticides), les pratiques de loisir (motorisé notamment), etc.

Un Plan National d'Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune est lancé sur la période 2011-2015. Sa déclinaison en Franche-Comté, sous l'impulsion de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et



Sonneur à ventre jaune © Matthias Fleur

Habitat type du Sonneur à ventre jaune © Laurent Delafolloye





Liste rouge

des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Sonneur à ventre jaune // *Bombina variegata*

du Logement <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr>), sera effective dans les années à venir.

Le résumé qui suit fait état des connaissances et actions menées à l'heure actuelle en Franche-Comté :

- Mesures spécifiques : creusement et entretien de mares ou de chapelet de mares (réalisé sur l'ENS Fousse-magne, la RNN du Ravin de Valbois, un site CREN de Quitteur et en projet en Petite Montagne et en vallée de la Bienne), mise en défens des sites de reproduction (à l'étude sur l'ENS Marais de Saône)
- Mesures indirectes : protection de cours d'eau, gestion de zones humides, contrats forestiers par mise en place d'îlots de sénescence par exemple, restauration de mares, gestion extensive de milieux ouverts dans lesquels le Sonneur à ventre jaune se reproduit, travaux sur les continuités écologiques... (Sites Natura 2000 Loue-Lison, Vallées du Dessoubre, de la Reverotte et du Doubs, Massif de la Chaux, Massif de la Serre, Moyenne vallée du Doubs, Petite Montagne du Jura, Vallée de la Saône, Vallée de la Lanterne, ENS Enjeux amphibiens entre Besançon et l'Ognon, réseaux de mares du PRAM, ...). On notera des actions de sensibilisation menées par les associations de protection de l'environnement dont la LPO (sorties nature, animation d'observateurs sur la recherche d'amphibiens) ainsi que sur certains sites gérés.

Rédaction : Cyrielle Bannwarth – mise à jour : mai 2011



Têtards de Sonneur à ventre jaune © Jean-Marc Moingeon

Sonneurs à ventre jaune dans leur habitat
© Cyril Sénéchal

